

Montreuil,
le mardi 8 mars 2022

Émetteur : Affaire suivie par : Simona BURGIO - sburgio@ucanss.fr

Objet : Ouverture d'un groupe virtuel (communauté « U Réseaux ») relatif à l'accessibilité numérique et modalités d'inscription.

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional

Dans le cadre de la Politique Handicap du Régime général, une nouvelle convention de partenariat a été signée avec l'Agefiph en 2021 pour une durée de 3 ans. Cette dernière renouvelle l'engagement du Régime général en faveur de l'emploi et de l'inclusion des personnes en situation de handicap, et plus globalement de notre politique d'employeur socialement responsable.

La convention s'inscrit en complémentarité des politiques de branche et des politiques locales existantes. Elle se traduit par une politique handicap de la Sécurité sociale transversale et globale, qui embrasse non plus le seul champ de la politique RH, mais désormais l'ensemble de la politique employeur.

L'amélioration des politiques d'accessibilité, notamment à l'intention des collaborateurs de la Sécurité sociale, est un nouvel objectif de cette convention qui trouve une traduction dans le développement de l'accessibilité des différents intranets et espaces d'échanges numériques internes de l'Institution.

Pour y parvenir l'Ucanss va mettre prochainement en place des organismes un groupe interbranche dans le U réseaux, rattaché à la communauté handicap, dédié à l'information sur l'accessibilité numérique.

Ce groupe sera administré par l'UCANSS, notamment sur la gestion des inscriptions.

QUEL EST L'OBJECTIF DE CE GROUPE ?

Il sera le lieu d'échange de bonnes pratiques et de partage d'expériences entre les organismes, un espace où les salariés en charge d'un projet ou d'une mission comportant un enjeu d'accessibilité numérique, pourront retrouver les ressources utiles à la réflexion et à la mise en œuvre de l'accessibilité numérique. Il donnera la possibilité d'échanger sur ces sujets avec des personnes qui partagent les mêmes questionnements.

Tout membre inscrit dans le groupe pourra intervenir sur les questions adressées.

QUI PEUT INTÉGRER CE GROUPE ?

Un ou plusieurs référents de votre organisme pourraient être intéressés à intégrer le groupe. La cible sont les collaborateurs amenés à traiter cette question d'accessibilité numérique dans le cadre de leurs activités. Ils peuvent être issus des services informatiques, RH et communication, ou relevant d'un profil métier dès lors qu'il mène un projet comportant une dimension relative à l'accessibilité numérique.

COMMENT S'INSCRIRE DANS LE GROUPE ?

Il vous appartient d'identifier les référents habilités à accéder à la communauté. Pour ce faire, vous pouvez adresser le nom du/des référents ainsi que leur fonction et leur adresse mail à Simona BURGIO, pilote de la Mission Handicap nationale : sburgio@ucanss.fr qui procédera à leur inscription. Elle reste à votre disposition pour de plus amples informations.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Raynal LE MAY
Directeur

